

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JUIN 2019

JCT/IC/NL – N° VILLE_2019DL059

Date de convocation : 20 juin 2019

Affichage du compte-rendu : 4 juillet 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE - Concerts à l'Auditorium de Lyon

L'an deux mille dix neuf, le vingt sept juin à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Dominique BABE, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Annie BERTON, Maurice DUMONTET, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Thierry BUTIN (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Martine BONNAUD), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Joël CAS (donne pouvoir à Annie BERTON), Thierry MOLLARET (donne pouvoir à Sylviane STRETTI), Guy PENDARIES (donne pouvoir à Réjane CLOUPET)

Excusés / absents : Michel MALTRAIT, Souade KACI, Lilian MORINON, Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Yves MONTANGERAND

Rapporteur : Claude COLIN

Vu la délibération du 17 septembre 2015 par laquelle le conseil municipal a approuvé la participation de l'école municipale de musique aux sorties à l'auditorium de Lyon ;

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation culturelle, l'école municipale de musique de Corbas propose à 30 enfants de participer aux concerts jeunes publics.

Pour rappel, il s'agit de concerts commentés et adaptés aux enfants de 6 à 12 ans offrant l'opportunité aux jeunes publics de découvrir un répertoire musical riche et varié.

Au vu des modifications des tarifs d'abonnements édictées par l'auditorium de Lyon, il convient d'actualiser les nouvelles conditions tarifaires, à savoir 8 € par sortie et par élève au lieu de 5 € précédemment.

La formule d'abonnement comprend 3 concerts les mercredis et/ou samedis, y compris pendant les vacances scolaires.

Le commission culturelle réunie en date du 7 mai dernier a émis un avis favorable.

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **APPROUVE** les modifications tarifaires de la formule d'abonnement pour l'école municipale de Corbas aux concerts jeunes publics organisés par l'auditorium de Lyon ;
- **FIXE** les nouveaux tarifs, tels que décrits ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document utile à la bonne exécution de la présente délibération ;
- **DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets 2019 et suivants, chapitre 70 compte 7062 fonction 311.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.